

Conditions générales de ventes

1. La Société

ORELICOM est développeur d'activité au sein de la CAE CRESCENDO (siret : 510
290 786 000 27)

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toute commande passée auprès ORELI-COM par tout client (ci-après "le Client"). Le fait de passer commande, notamment par acceptation du devis, implique l'adhésion entière et sans réserves du Client aux présentes CGV.

Toute clause contraire opposée par le Client ne peut, à défaut d'acceptation formelle et écrite de ORELI-COM, prévaloir sur les présentes CGV acceptées par le client à la commande.

En acceptant le devis, le Client reconnaît que, préalablement à sa commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de ORELI-COM, lui permettant de s'assurer que l'offre est conforme à ses besoins.

Ces CGV sont complétées par les devis et documents commerciaux remis au Client.

Ces CGV sont complétées par des Conditions Spécifiques à chaque domaine d'intervention de ORELI-COM et peuvent être complétées par des conditions particulières stipulées sur les contrats.

3. Caractéristiques du bien ou du service

ORELI-COM propose les prestations suivantes (dans ce cas, ORELI-COM peut s'appuyer sur des collaborateurs) · ORELI-COM se réserve le droit, sans préavis et ni indemnité, de sous-traiter tout ou partie des Services à un tiers:

- Marketing en ligne et communication en ligne allant de la conception et création des sites web jusqu'à la conception des plans de marketing en ligne, médias sociaux ou référencement web.
- Hébergement web mutualisé à travers des prestataires des services d'hébergement et la maintenance du site. ORELI-COM propose au Client d'héberger son ou ses Sites Internet ainsi que toutes les données liées. ORELI-COM propose également des services annexes liés à cet hébergement.

- Graphisme, infographie, art digital, et actions artistiques visant à booster l'image des marques.

4. Prix

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la signature du devis et de l'acceptation des présentes CGV.

ORELI-COM se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes. Le taux de TVA applicable sera celui en vigueur à la date de l'établissement du devis.

5. Délais de livraison

Les délais de livraison dépendront de la nature de la prestation choisie par le client et qui figure dans le devis.

Voir, dans ces CGV, les délais prévus dans chaque cas concret. Les délais exprimés dans ce document resteront inchangés, même si ORELI-COM peut essayer de les raccourcir selon les contraintes ou besoins du client, dans ce cas n'hésitez pas à nous consulter.

Le client s'engage à fournir les éléments nécessaires pour le développement correct des prestations dans le délai convenu. **ORELI-COM ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des retards de production ou de livraison en cas de la non-livraison par ses fournisseurs des pièces**, services, manuels ou autres informations nécessaires au bon fonctionnement de la prestation.

6. Modalité de paiement

L'accord du devis/contrat émises par ORELI-COM se conclut par le règlement de **l'acompte, dans les 15 jours suivant la date d'envoi par chèque (l'établir à l'ordre de : Crescendo / Aurélie MENOUE) ou par virement (indiquer le numéro complet du devis Garanties).**

Les factures émises par ORELI-COM sont réglables conformément aux devis, toutes taxes comprises et sans escompte.

Tout règlement effectué après expiration de ce délai donnera lieu, à titre de pénalité de retard, à l'application d'un intérêt égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 5 points de pourcentage, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros.

Les modalités de paiement peuvent varier selon les prestations choisies et des accords particuliers avec le client. Voir, dans ces CGV, les modalités de paiement prévues dans chaque cas concret.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Toute prestation supplémentaire demandée par le Client donnera lieu à l'émission d'un nouveau devis ou avenant.

7. Garanties

Différentes modalités de garanties vont se mettre en place selon les prestations engagées. Voir les conditions particulières de chaque prestation.

8. Conditions d'annulation ou de report de la prestation

ORELI-COM décline toute responsabilité et toute demande de préjudice en cas de force majeure ou de motif légitime et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grève, guerre, tempête, tremblement de terre, inondation, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet due aux opérateurs publics ou privés, décès ou hospitalisation des personnes concernées par la réalisation des prestations. La survenance d'un de ces cas suspend ou report les obligations nées du contrat.

Dans l'hypothèse d'une rupture de contrat à l'initiative du Client, ce dernier s'engage à régler les prestations réalisées, les frais de déplacement, les achats réalisés ou frais en relation avec les prestations réalisées ou en train de se réaliser et le temps employé par ORELI-COM pour la réalisation des travaux.

9. Propriété intellectuelle

9.1. Propriété du contenu

Après le paiement intégral du prix des prestations, le client est propriétaire du contenu du site (texte, photos, arborescence). Les droits d'utilisation des éléments graphiques (illustrations, graphismes, charte graphique) sont cédés pour le site internet créé par ORELI-COM, objet de cette offre : toute autre utilisation fera l'objet d'une cession de droits spécifiques. Le client doit s'assurer d'avoir tous les droits d'utilisation et d'exploitation de tous les éléments (photos, textes, vidéos) fournis pour la réalisation des travaux.

9.2. Droit d'exploitation

Le prestataire ne cède que les droits d'exploitation de la création limités aux termes du présent document. ORELI-COM détient la propriété intellectuelle sur les codes, les créations vendues au Client. Toute copie, modification, reproduction quel que soit le support ou la raison est une contrefaçon qui engage la responsabilité pénale de son auteur. Dans le cadre de développement de modules / développements spécifiques liés au CMS utilisé pour le compte du bénéficiaire, celui-ci s'engage à ne pas revendre les modules / développements à un tiers et à informer clairement sur l'ensemble des supports de communication la mention : «module développé par la société ORELI-COM».

Le client doit être en possession de l'autorisation pour l'exploitation des droits d'image des personnes, logos, marques commerciales qui peuvent apparaître sur des photos ou vidéos fournis par ses soins.

Dans le cas de la présence des enfants sur les médias, <http://oreli-com.fr>, (photos ou vidéos) fournis par le client, il doit posséder l'autorisation des parents ou tuteur légal pour l'exploitation.

9.3. Droits de reproductions

Le client sait que ORELI-COM reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations internet, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

9.4. Mention

ORELI-COM se réserve le droit d'inscrire systématiquement en bas de pages de ses créations de sites internet son logo + des mentions à gauche et à droite du logo de type "Oreli-com" ou "site conçu et réalisé par oreli-com" dans une police discrète et de petite taille avec un lien hypertexte pointant vers un des sites www.oreli.com, pendant toute la durée de vie du site.

10. Clause de réserve de propriété

ORELI-COM se réserve la propriété des créations figurant sur la facture et aura la faculté d'en reprendre possession à tout moment, jusqu'au paiement intégral de leur prix conclu, frais et intérêts.

11. Communication

À défaut d'opposition du Client, ORELI-COM peut faire référence au Client ou aux prestations créées pour le compte du Client dans ses outils de communication... (site internet, réseaux sociaux...).

12. Bases de Données

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel à l'adresse suivante contact@oreli-com.fr

13. Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige entre professionnels, compétence est attribuée au tribunal de Commerce d'ALENÇON dont dépend le siège social de ORELI-COM / CRESCENDO», y compris en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

En cas de litige opposant la société à un particulier pour des besoins non professionnels, et conformément à l'article L 612-1 du Code de la Consommation, le consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur.

La saisine du médiateur est gratuite. Toutefois, le consommateur devra justifier d'avoir au préalable et par écrit, tenté de régler à l'amiable son litige avec le professionnel.

ORELI-COM a désigné Madame La Gérante de la Société CRESCENDO en qualité de médiateur. La saisine du médiateur peut se faire par courrier ou par courriel à l'adresse suivante, en indiquant « demande de médiation » et joignant les pièces justificatives (échanges de mails ou courriers, factures, devis...) :

Mme la Gérant de la société CRESCENDO
Jardins de l'Orangerie 25 rue Jules Gévelot 61100 FLERS

courriel : accueil.crescendo@orange.fr

14. Confidentialité

ORELI-COM s'engage à respecter la confidentialité des données du Client, des moyens mis en œuvre pour le Client et des informations que le Client lui aura transmises.

Le Client s'interdit de communiquer à toute personne extérieure à sa société les informations écrites ou orales, interventions techniques ou savoir-faire de ORELI-COM sans accord préalable. Le Client s'engage à avertir son personnel du caractère confidentiel des informations communiquées par ORELI-COM.

15. Respect des lois

Le Client s'engage à utiliser les Services de ORELI-COM en respect des lois applicables en France et à l'étranger, ainsi qu'aux usages en vigueur sur l'Internet. Ainsi il s'engage à respecter, notamment, mais pas uniquement, la propriété intellectuelle, le droit des marques et le droit des brevets, la

protection des mineurs, les lois régissant les services de communication audiovisuelle, le traitement des données nominatives, le respect de la personne humaine, le commerce électronique et la publicité. Le Client s'interdit tout stockage ou diffusion de données de toute nature pouvant constituer une atteinte aux droits d'un tiers ou une infraction à une loi en vigueur.

Enfin, le Client s'interdit toute utilisation de ORELI-COM à des fins de piratage, de déni de service, d'attaque, d'hameçonnage («phishing»), d'envoi de courrier électronique non sollicité, d'envoi de virus ou toute autre activité illégale, telles que définies par la loi ou la jurisprudence. En cas de non-respect de l'une de ces clauses, ORELI-COM se réserve le droit, sans aucune indemnité et sans préavis, de saisir les autorités compétentes, et de mettre fin aux relations contractuelles, sans préjudice de toute autre action de droit commun qui pourraient être engagées par ORELI-COM.

Sauf cas de faute grave dont l'origine lui incomberait directement, ORELI-COM ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de dommages directs ou indirects causés par les prestations livrées. Dans l'hypothèse où la responsabilité de ORELI-COM serait retenue, le montant des réparations et dommages et intérêts de toute nature sera déterminé par expertise et sera en tout état de cause limité au prix effectivement payé à ORELI-COM au titre de la prestation concernée dans l'année de la survenance du dommage.

ORELI-COM ne peut, non plus, être tenu pour responsable de dommages directs ou indirects causés par une mauvaise utilisation de la part du Client des outils et prestations fournies ou le non-respect de la part du Client des lois en vigueur.

ORELI-COM met en œuvre des moyens pour éviter le piratage. ORELI-COM ne peut être tenu pour responsable des piratages informatique ni des dommages occasionnés par ceux-ci.

17. Conditions particulières pour les prestations de création des sites web

17.1. Délais de livraison

Entre 2 et 5 mois en dépendant de la complexité du projet.

Si la création ou refonte graphique de l'entreprise est proposée il faudra ajouter un mois au délai de livraison du site.

ORELI-COM considère les travaux terminés lorsque la prestation a été réalisée conformément au cahier des charges accepté par les parties. ORELI-COM fera alors parvenir au Client un procès-verbal de livraison. Le Client doit signer ce document pour que la prestation soit livrée.

17.2. Modalité de paiement

Le paiement de l'acompte conditionne le lancement du projet. En fonction du devis, il est de 50% ou 30%.

Si maquettage demandé, et sauf exception, l'acompte sera de 30% au lancement, 30% à l'approbation des maquettes, et 30 % au rendu.

Dans le cadre d'un projet web vitrine sans maquettage et à petit budget, l'acompte,- sauf exception-, sera de 50% au lancement, puis 50% au rendu.

Le jour de la livraison du site, la facture doit être complètement acquittée.

17.3. Garantie

Après la livraison de la commande, les réclamations portant sur d'éventuelles Non conformités de la prestation effectuée par rapport au cahier des charges doivent être formées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) mois suivants la signature du procès-verbal de livraison. Lorsqu'elle est jugée fondée par ORELI-COM, le prestataire s'engage à réaliser à ses frais toutes les interventions nécessaires pour corriger ces non conformités.

Il appartient au Client de fournir toutes justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à ORELI-COM toute facilité pour procéder à la constatation de ce vice et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, sauf si cela est accordé avec ORELI-COM.

Sont exclus de la garantie tous dommages résultant notamment d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive des services ou d'une négligence du Client, du non-respect des instructions d'installation ou d'exploitation, d'une

intervention effectuée par un tiers. Sont également exclues les demandes d'évolution.

Pendant la durée de la garantie ou pendant l'abonnement maintenance, le client aura un accès éditeur. Ensuite, il pourra faire la demande de l'accès administrateur si il souhaite qu'un autre webmaster se charge de la maintenance du site.

17.4. Maintenance

17.4a. Les packs maintenances

Les tarifs proposés pour les packs maintenance, sont calculés sur une base de tarif horaire et en fonction de la complexité du site web.

Si par exemple, vous payez 430€/an et que le tarif horaire est de 43€, alors, il faut en conclure qu'une dizaine d'heures ont été estimées nécessaires pour la mise à jour régulière des composants de votre site, ainsi que pour la réparation de bugs liés à ces mises à jour.

Sauf exception, ce tarif forfaitaire comprend :

- Les mises à jours du site et de ses composants
 - La correction de bug liés aux mises à jour
- Si votre site est piraté, Oreli-com procède au nettoyage ainsi que la remise en ligne du site internet
 - Réponses à vos questions, conseils

L'abonnement est renouvelable tout les ans à compté de la date de début.

Afin de pouvoir rendre réalisable la maintenance à ce tarif, une seule condition existe : le client accepte de recevoir les accès de type "éditeur" afin de pouvoir mettre à jour son contenu et laisse au prestataire les "accès administrateur" tout pendant que la maintenance réside sous la responsabilité de ce dernier. Ainsi, le prestataire reste en mesure de s'assurer qu'aucune action extérieure pouvant casser le site ne pourra être réalisée sans son accord.

17.4b. Maintenance sans engagement

Dans le cas où le client refuse cette condition et souhaite avoir tout les accès, alors le webmaster ne pourra se tenir responsable de toutes les actions réalisées sur le site internet. Il pourra faire la demande d'une " maintenance sans engagement" . 10 mises à jour annuelles peuvent lui être facturées de manière forfaitaire. Puis, toute maintenance confondues (maintenance liée au bugs causés par les mises à jour des composants + maintenance liée aux bugs causé par un acteur autre que le prestataire) sera facturée à l'heure et en fonction de la disponibilité du prestataire.

Dans tous les cas, le site reste la propriété du client et tous les codes d'accès "administrateur" lui seront restitués en fin de contrat de maintenance.

18. Conditions particulières aux prestations d'hébergement

18.1 Hébergement mis à disposition pour le client (sous réserve de disponibilité)

Pour des raisons d'optimisation, ORELI-COM travaille uniquement avec les hébergements suivants : Hostpapa, Ovh, Siteground.

ORELI-COM se réserve le droit de refuser de travailler avec un autre hébergement que ceux cités ci-dessus, ou bien d'appliquer les tarifs hors forfaits aux interventions. En effet, l'environnement de travail étant différent, le rendement de la prestation risque d'être différent aussi.

Ouverture de votre compte hébergeur :

Sauf autre demande particulière, un compte hébergeur chez hostpapa est créé en début de mission par le prestataire afin d'installer le site internet. Cet hébergement vous est facturé à votre nom et est renouvelable tous les ans. Vous en êtes propriétaire. Cela veut dire que si vous décidez d'arrêter le contrat web avec votre prestataire, le site reste votre propriété. Vous pourrez garder également l'abonnement hébergeur à votre nom.

Votre nom de domaine est aussi réservé au même endroit pour éviter certains problèmes complexes de programmation (redirection, changement dns).

Cas particuliers :

Autre autre, les cas suivants seront nommés comme "cas particuliers" et feront l'objet d'une réévaluation tarifaire pour si celle-ci n'a pas été pris en compte dans le devis :

- le client possède un hébergeur propre à lui
- le client possède déjà un nom de domaine avec ou sans boîte mail associée
 - le client souhaite transférer le site vers un autre hébergeur
 - le client fait une demande n'apparaissant pas dans le devis

18.2. Nom de domaines

ORELI-COM propose au Client de réserver toutes les démarches de réservations d'un ou plusieurs noms de domaine auprès des organismes compétents. Ce ou ces noms de domaine restent la propriété du Client qui en conserve toutes les responsabilités légales, ORELI-COM n'agira qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage. Le Client doit avoir effectué préalablement une recherche d'antériorité, qu'il a pu vérifier que le/les noms de domaine sélectionnés ne sont ni une marque déposée, ni une dénomination sociale, ni une enseigne, ni toute autre dénomination ayant une antériorité, qu'il est titulaire d'un droit de propriété ou d'une licence sur le/les noms de domaine choisis et qu'il décharge ORELI-COM de toute responsabilité à ce titre.

ORELI-COM conserve tous les droits de gestion sur chaque nom de domaine durant toute la durée du contrat d'hébergement. Le Client ne peut intervenir directement sur celui-ci.

Lors de la dénonciation du contrat, ORELI-COM transmettra la gestion de ce ou ces noms de domaine au Client. Si le Client souhaite transférer celle-ci à un tiers, il doit réaliser cette demande par écrit au moment de la dénonciation.

18.3. Messagerie électronique

ORELI-COM propose au Client un Service de messagerie électronique associé à l'hébergement. Cette prestation consiste à la mise en place d'une plateforme de réception, stockage et envoi de courriels ainsi que la mise à disposition des protocoles traditionnels d'accès à une messagerie électronique.

La configuration du matériel et logiciel du Client afin d'utiliser cette plateforme reste à sa charge.

Si vous souscrivez à un abonnement chez un des hébergeurs partenaires, alors, vous aurez ce service également.

18.4. Droits et obligations de ORELI-COM

I. Évolutions de l'Infrastructure

ORELI-COM se réserve le droit de substituer à tout moment son Infrastructure, notamment, mais pas uniquement, en cas de renouvellement du matériel informatique de ORELI-COM, de changement de prestataire, de mise en conformité, de réparation, maintenance, etc., de cette Infrastructure. ORELI-COM s'engage dans la mesure du possible à informer préalablement le Client et à assurer, avec au besoin le concours de ce dernier, le transfert du ou des Services.

II. Disponibilité

ORELI-COM s'engage à maintenir son Infrastructure fonctionnelle et à jour des dernières évolutions logicielles. ORELI-COM ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement.

III. Interruption de service

Est considéré comme interruption de service toute défaillance de l'Infrastructure menant à une indisponibilité totale ou partielle des Services fournis par ORELI-COM.

ORELI-COM s'engage à réaliser, en collaboration avec la société d'hébergement, à ses frais toutes opérations de maintenance dans le cas où l'interruption de service lui incomberait. Sont exclus de la garantie tous dommages résultant notamment d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive des services ou d'une négligence du Client, du non-respect des instructions d'installation ou d'exploitation, d'une intervention effectuée par un tiers non agréé expressément par ORELI-COM. Sont également exclues les demandes d'évolution.

Les interruptions de service trouvant leur origine dans un dysfonctionnement imputable au Client sont effectuées sur devis.

Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers, sauf si ORELI-COM était dans l'impossibilité de remédier à ladite interruption de service dans un délai de 15 jours depuis la notification du problème et après d'avoir informé à ORELI-COM.

IV. Restauration de service

ORELI-COM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la restauration de tout service défaillant. ORELI-COM pourra en cas de problème sur le site, rétablir la dernière sauvegarde du site ou de la base de données effectuée à la demande express du Client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement.

V. Devoir de conseil

ORELI-COM accompagne le Client dans le choix de ses noms de domaine. Toutefois, le Client est seul responsable des choix opérés.

VI. Sauvegarde et archivage des données

Tous les documents ou éléments de fabrication remis par le Client doivent être repris à la diligence de celle-ci. Sauf clause contraire, ORELI-COM n'est pas tenu de conserver, au-delà d'un mois après la mise en ligne ces éléments de fabrication. Le Client devra sauvegarder l'ensemble des textes qu'il apportera à son site et ce, grâce à un logiciel de traitement de texte, à la sauvegarde de la base de données ou à un autre moyen s'il le désire.

ORELI-COM ne pouvant être tenu pour seul responsable en cas de perte de ces derniers. Un dysfonctionnement survenant juste avant une sauvegarde pourrait entraîner la perte des textes insérés depuis la dernière sauvegarde. Aucune responsabilité de ORELI-COM ne pourra enfin être retenue en cas de perte desdites données ou en cas de mauvais fonctionnement du site du client lorsque cette perte ou ce dysfonctionnement aura été occasionné par un usage non conforme du site ou par un cas de force majeure. ORELI-COM ne peut être tenu responsable d'une défaillance de l'hébergement, d'attaque de piratage du site qui pourraient causer un dysfonctionnement du site ou la une perte de donnée.

18.5. Conditions financières et de durée

I. Durée

En souscrivant au Service ou en le renouvelant, le Client s'engage pour les douze (12) prochains mois.

II. Prix

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la signature du contrat.

Les Services commandés sont mentionnés sur le contrat.

ORELI-COM se réserve la faculté de modifier ses prix lors du renouvellement du contrat selon les conditions en vigueur à ce moment-là. Les contrats sont reconductibles par tacite reconduction.

ORELI-COM se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

III. Modalités de paiement

Le paiement s'effectue annuellement pour les douze (12) prochains mois.

ORELI-COM informera le Client de l'arrivée à échéance de ses Services trois (3) mois avant la date anniversaire et proposera au Client de renouveler les Services pour les douze (12) prochains mois en émettant la facture correspondante. Le paiement de cette facture au plus tard à son échéance entraîne la reconduction des services. Dans le cas où les factures ne seraient

pas acquittées à échéance ORELI-COM ne pourrait renouveler les prestations et décline toute responsabilité quant à la gestion des domaines et hébergements.

IV. Cessation du contrat

Avant terme

Dans le cas où le Client souhaite récupérer la gestion de ses noms de domaine et de son hébergement, il doit en informer ORELI-COM par courrier au plus tard 15 jours avant la date d'échéance du contrat. ORELI-COM transférera les domaines suivant les indications fournies par le Client et fournira une copie des données du Site sur le support le plus approprié.

Toute demande d'assistance du Client pour procéder au transfert de son site sera facturée suivant le taux horaire en vigueur. Ces factures étant payables d'avance.

Aucun remboursement total ou partiel de la prestation d'hébergement ne pourra être demandé par le Client dans le cas d'une résiliation en cours d'année.

À terme

Dans le cas où les factures ne sont pas acquittées, le contrat n'est pas reconduit. ORELI-COM attire particulièrement l'attention du Client sur les risques de rachat du ou des noms de domaines par un tiers sans que le Client en soit averti.

Si le paiement arrivait après échéance, ORELI-COM essayera dans la mesure du possible de récupérer les noms de domaine et les données du Site. Cette intervention sera facturée suivant le taux horaire en vigueur.

18.6. Responsabilité

ORELI-COM ne peut en aucun cas être tenu responsable de tous dommages subis par suite d'un dysfonctionnement ou de panne de la solution d'hébergement de ORELI-COM.

ORELI-COM décline systématiquement toute demande de dommages indirects causés par une panne des prestations fournies.

Aucune compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de données.

Le Client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. ORELI-COM décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le client.

Le Client s'engage à :

- Ne pas envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande (« junkmail » ou « spam »).
- Ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.